



Communiqué « Carrière Active »

Paris, le 16 janvier 2025

L'UNSA-AAF revendique la carrière active pour les agents de différents services du MASA

Nous, l'UNSA-AAF, sollicitons la reconnaissance de la carrière active pour les agents de divers services du MASA.

Des études sérieuses et incontestables ont relevé les conclusions suivantes :

« L'homme est fondamentalement rythmique et diurne, explique Laurence Weibel, experte d'assistance médicale à l'INRS. Nous sommes programmés pour vivre le jour et dormir la nuit. L'alternance lumière-obscurité joue un rôle majeur dans la synchronisation des horloges biologiques internes qui régulent de nombreux phénomènes physiologiques comme notre sommeil, notre digestion, les sécrétions hormonales... Or, lorsqu'on travaille de nuit, on est exposé de manière anarchique et irrégulière à la lumière du jour, ce qui entraîne une désynchronisation de nos horloges biologiques qui, associée à une dette de sommeil, va avoir des effets sur la santé. »

Dans son rapport publié en juin 2016, l'Anses confirme l'impact de ces horaires atypiques de travail sur la santé des travailleurs. Elle met en évidence les effets avérés de ces horaires sur la survenue de troubles du sommeil ainsi que les effets probables sur l'apparition de cancers et de certaines pathologies cardiovasculaires, sans oublier les répercussions sur la santé psychique des travailleurs.

Dans un contexte d'allongement de la durée de vie au travail, résultant de la dernière réforme des retraites, il est devenu impératif de considérer ces répercussions sur la santé et sur l'espérance de vie en bonne santé des agents.

Pour les services d'inspections en abattoirs, en SIVEP à RUNGIS, les agents sont exposés à de multiples risques impactant leur santé :

- Travail de nuit ou en horaires décalés
- Travail posté et gestes répétitifs
- Travail en ambiance thermique austère (froid l'hiver et chaud l'été, inspection dans des chambres froides)
- Travail en ambiance sonore présentant un danger
- Confrontation à la vue du sang et à la mise à mort répétitive d'animaux.

Pour les agents de l'IGN, en charge de l'inventaire forestier national, leur travail présente les caractéristiques suivantes :

- Interventions sur toutes les propriétés, sans exception, y compris en Corse, avec contacts sur propriété close, terrains militaires, réserves biologiques intégrales (RBI) et sites SEVESO
- Déplacements fréquents et travaux par toutes les conditions météorologiques, avec pour seul bureau le véhicule de service IGN
- Utilisation d'outils tranchants (serpe, scie, croissant, hache, cutteur, couteaux) et d'outils lourds pour les relevés pédologiques (tarière pédologique, houe avec pic de 2 kg)
- Portage d'un sac non équilibré avec tout le matériel nécessaire
- Vie sociale réduite et vie familiale compliquée en raison des déplacements permanents.

Avec l'âge, les conditions de travail deviennent de plus en plus pénibles, notamment en raison des dénivelés à gravir et des épisodes caniculaires qui accélèrent l'usure prématurée des corps. La maladie de Lyme affecte également bon nombre de ces agents avec des conséquences désastreuses pour nombre d'entre eux.

C'est pour toutes ces raisons que l'UNSA-AAF revendique la reconnaissance en carrière active des périodes de travail dans ces différents services pour les agents du MASA. Il s'agit d'une mesure de protection et de compensation face à un risque accru de problèmes de santé précoces.